



## Beijing+25 et le mariage des enfants

**Priorité Beijing+25 : pour réaliser l'égalité des genres, renouvelons notre engagement envers une réponse globale au mariage des enfants, au mariage précoce et au mariage forcé**

Chaque année, **12 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans**. Le mariage des enfants, qui s'explique avant tout par l'inégalité des genres et l'idée selon laquelle les filles et les femmes ont moins de valeur que les garçons et les hommes, est un indicateur très révélateur des autres inégalités dont souffrent les filles et les adolescentes.

Les filles-épouses font face à des difficultés spécifiques et uniques, tout comme les filles et les adolescentes vulnérables au mariage des enfants, au mariage précoce et au mariage forcé (MEPF). Notamment, elles se heurtent à des obstacles pour obtenir un enseignement secondaire de qualité, il leur est difficile d'accéder à des services et à des renseignements complets en matière de santé et elles risquent davantage d'être victimes de violence. Malheureusement, **les besoins des filles et des adolescentes sont souvent négligés et les services, le financement et les politiques pour satisfaire à ces besoins sont inadéquats**.

À un moment où la communauté mondiale se rassemble pour l'examen Beijing+25, il est impératif de placer la participation, les droits et les besoins des adolescentes au cœur des discussions sur l'égalité des genres.

*Filles, Pas Epouses* appelle les gouvernements, les bailleurs de fonds et le secteur privé à prendre part aux plateformes de Beijing+25 de manière à :

- Élaborer, financer et mettre en œuvre des programmes et des politiques promouvant l'égalité des genres qui ciblent délibérément les droits et les besoins des adolescentes, notamment des filles-épouses et des filles exposées à un risque de mariage ou d'union.
- Veiller à la participation véritable et sûre des adolescentes aux processus décisionnels liés à Beijing+25 et aux mécanismes pour l'égalité des genres.
- Veiller à la mise en œuvre de solutions qui placent les filles au centre du programme féministe et investir dans les actions collectives des filles de manière à transformer leur réalité et à réaliser leurs droits.

### Assurer la participation des filles aux plateformes de Beijing+25

La participation, les voix et les besoins des adolescentes : voilà ce qui doit être au cœur des processus politiques et publics faisant le point sur le chemin parcouru vers la réalisation des engagements du Programme d'action de Beijing. Les filles et les adolescentes doivent participer activement à l'établissement des priorités et à l'élaboration des actions concrètes qui permettront de réaliser un monde paritaire d'ici 2030.

Il est essentiel que toutes participent pleinement à ces processus, y compris les filles issues de communautés marginalisées de pays du Sud, les filles-épouses et les filles exposées à un risque de mariage. Ces filles doivent être des contributrices visibles et actives de la Commission de la condition de la femme, des forums Génération Égalité et de l'Assemblée générale de l'ONU. Pour leur part, ces forums doivent encourager et favoriser des actions collectives et des processus qui assurent la participation des filles aux décisions qui les concernent.

## **Les adolescentes et les coalitions d'action de Beijing+25**

*Filles, Pas Epouses* exhorte la communauté mondiale à inclure des actions fortes et progressistes pour les adolescentes au sein de chacune des coalitions d'action.

Nous vous invitons à intégrer les recommandations suivantes aux thèmes correspondants :

1. **La violence basée sur le genre** : mettre fin aux unions et aux mariages d'enfants, précoces et forcés en investissant davantage dans les interventions à l'égard des adolescentes, y compris dans les contextes humanitaires et les communautés marginalisées. Ces interventions doivent être globales, dirigées par les communautés et fondées sur des données probantes.
2. **La justice économique et les droits économiques** : mettre en œuvre un ensemble de mesures pour l'éducation, l'émancipation économique et la protection sociale dans trente pays du Sud (notamment dans des contextes fragiles) sur une période de cinq ans pour éviter que les filles, les adolescentes et les jeunes femmes soient laissées pour compte.
3. **Le droit à disposer de son corps et la santé et les droits sexuels et reproductifs** :
  - a. Action 1 : garantir un accès universel à une éducation sexuelle complète et à des services de santé et de droits sexuels et reproducteurs (SDSR) adaptés aux adolescents et aux jeunes (notamment en matière de contraception et d'avortement sûrs), y compris dans les contextes de crise, pour veiller à ce que toutes les femmes aient le droit de décider librement si elles souhaitent se marier, quand et avec qui.
  - b. Action 2 : veiller à ce que l'accès des adolescentes et des jeunes à des services de SDSR non discriminatoires (notamment en matière de contraception et d'avortement sûrs) représente une partie intégrante d'une couverture sanitaire universelle et éliminer les clauses discriminatoires qui nécessitent le consentement d'un tiers.
4. **L'action des femmes en faveur de la justice climatique** : fournir aux adolescentes les compétences nécessaires pour aborder la transition vers une économie verte (notamment par l'éducation aux changements climatiques et le développement de compétences vertes), éliminer les normes de genre et les normes sociales discriminatoires qui imposent un certain cheminement de carrière et plaider en faveur de l'égalité d'accès aux métiers verts, en particulier dans les pays qui sont les premières victimes de la crise du climat.

5. **Les technologies et l'innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes :** agir à l'égard de la violence basée sur le genre en ligne à l'aide d'interventions en ligne et plaider en faveur de lois et de politiques à l'égard des réseaux sociaux promouvant l'égalité des genres, partout dans le monde.
6. **Les mouvements et le leadership féministes :** appuyer les mouvements à l'égard de l'égalité des genres dirigés par les filles et les femmes et soutenir les militantes, les réseaux et les associations féministes, qu'ils soient formels ou informels, à l'aide d'un financement pluriannuel flexible et d'un appui non financier.

**En mettant fin au mariage des enfants et en renforçant l'autonomie des adolescentes, on accélère les efforts vers la réalisation de l'égalité des genres dans le monde.**